

L'industrie a collaboré magnifiquement en répondant aux exigences relatives à la construction, au matériel et aux mesures d'hygiène concernant l'exploitation d'environ 200 établissements de transformation de poisson frais et de poisson congelé.

Nos produits de la pêche trouvent généralement d'excellents débouchés; la demande est forte tant sur le marché national que sur le marché extérieur, et les prix sont forts. Le problème est du côté de l'offre plutôt que de la demande, et c'est pour encourager l'offre que la loi sur le développement des pêcheries, que j'espère avoir le plaisir de présenter, a été préparée.

M. Crouse: Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt le ministre des Pêcheries nous donner des explications au sujet d'une mesure tendant au développement des pêches commerciales au Canada. Celle-ci aura certainement une importance considérable pour le Canada, et pour les provinces de l'Atlantique en particulier.

Depuis que j'ai été élu député pour la première fois en 1957, je ne peux m'empêcher de penser que dans certaines régions du Canada l'industrie de la pêche est considérée comme peu importante. Le poisson est une chose qu'on tolère dans les provinces du centre et de l'Ouest canadien. Le vendredi, jour sans viande, on est tout heureux de pouvoir remplacer le poisson par autre chose. Par suite de cette attitude, la consommation du poisson au Canada est toujours d'environ 13 livres par personne, ce qui est regrettable vu la haute valeur nutritive des fruits de mer de haute qualité.

Je me réjouis de la déclaration du ministre et je lui signale que la pêche commerciale est d'importance vitale non seulement pour l'économie des provinces de l'Atlantique mais du Canada en général. L'an dernier, cette industrie a battu un nouveau record de production. Les prises des pêcheurs des Maritimes se sont élevées à près de 925,900,000 livres de poisson valant plus de 65 millions de dollars. Quand on sait que la valeur marchande est environ deux fois plus élevée que la valeur débarquée, on comprend sans peine combien ces dollars sont importants pour la région des Maritimes et pour l'économie du Canada en général.

Comment ne pas être impressionné par les progrès réalisés dans cette industrie au cours des dernières années et par la construction de palangriers, de dragueurs et de chalutiers de plus grandes dimensions qui est en train de transformer entièrement l'industrie. Il était inévitable que cette révolution crée une foule de nouveaux problèmes qui exigent des solutions. Comme l'a signalé le ministre, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et

destinée à cette nouvelle flotte de pêche commence déjà à se faire sentir. La formation de nouveaux membres d'équipage et de pêcheurs adultes constitue un problème en soi. A mon avis, l'avenir de l'industrie de la pêche sera en péril au Canada si l'on ne veille pas à former, dans les dix prochaines années, 10,000 hommes qui viendront s'ajouter à ceux qui sont déjà engagés dans l'industrie.

• (4.00 p.m.)

Le ministre s'est dit au courant de la difficulté, mais j'aimerais qu'il soit plus précis lorsqu'il exposera le programme gouvernemental destiné à aider à la formation des hommes requis. Si nous savions aborder la politique de la main-d'œuvre avec l'esprit d'initiative que nous manifestons à l'égard de la conception et de la construction des navires destinés à l'industrie de la pêche, l'avenir serait très brillant dans ce domaine. Le temps est venu, me semble-t-il, de revaloriser cette industrie. Les pêcheurs de la côte est du Canada n'ont jamais eu un statut approprié dans la société, vu les risques qu'ils prennent, le travail qu'ils accomplissent et l'apport qu'ils font à la vie économique du pays. Le revenu du pêcheur n'a jamais vraiment correspondu aux risques de la profession, ni constitué un dédommagement réaliste. Toutefois, les choses changent, et cette mesure semble indiquer que l'importance du pêcheur dans le domaine de la production est maintenant comprise non seulement par l'industrie mais aussi par le gouvernement, à tous les niveaux.

Je signale au ministre qu'une gestion convenable d'usines plus vastes et de flottes plus grandes représente aujourd'hui un problème capital. L'industrie maintenant développée a hérité des installations des anciennes industries de la pêche côtière et de la pêche hauturière, et de nombreuses collectivités n'ont pu encore s'adopter à la transformation et se munir des usines, des ports et des quais qu'exige une industrie moderne et fortement concurrentielle. Dans ce domaine, le ministre des Pêcheries, en collaboration avec le ministre des Travaux publics, aurait une belle occasion de faire faire les travaux de dragage considérables et aménager les nouveaux quais et les brise-lames dont on a besoin de toute urgence et qui constituent une partie intégrante d'une industrie de la pêche en voie de progrès et d'expansion.

Près des trois quarts de la surface de la terre sont couverts d'eau. La mer est le dernier grand secteur frontalier du globe. En prévision des besoins futurs de l'humanité, il n'est pas trop tôt pour commencer une exploration et une analyse sérieuses et systématiques des possibilités qu'offre la mer.

[L'hon. M. Robichaud.]